

Communiqué de presse
Jeudi 16 octobre 2014



Accord entre le SNARR, le SNRPO, le SNRTC et Natixis Intertitres pour le déploiement de la carte Apetiz®



Le SNARR, le SNRPO et le SNRTC, représentés par leur Président respectif – Alexis BOURDON, Gérard PLOMION et Michel MORIN – ont conclu un partenariat stratégique avec Natixis Intertitres, visant à définir un cadre favorable à l'acceptation de la carte APETIZ®, dans le secteur de la restauration rapide, des restaurants libre-service et cafétérias et de la restauration traditionnelle.

« Nous sommes d'autant plus satisfaits de la signature de ces trois accords avec Natixis Intertitres qu'il s'agit d'un acteur de référence sur le marché du titre-restaurant et des solutions prépayées », ont indiqué les présidents des trois organisations professionnelles, qui représentent à elles seules près de 7 000 établissements sur tout le territoire.

Apetiz est la carte titre-restaurant de Natixis Intertitres, émetteur de Chèque de Table® depuis plus de 30 ans et société du Groupe BPCE, 2^{ème} acteur bancaire en France. Elle bénéficie de l'expertise du 1^{er} émetteur bancaire de cartes prépayées en France.

Le partenariat stratégique signé avec le SNARR, le SNRPO et le SNRTC vise à garantir aux adhérents de ces trois syndicats un passage réussi à la dématérialisation, dans les meilleures conditions. L'objectif est d'encourager la dématérialisation du titre-restaurant et de permettre à chaque adhérent d'accepter la carte Apetiz dans l'ensemble de ses points de vente afin de gagner en temps, en efficacité, en sécurité, tout en répondant aux attentes des clients utilisateurs.

La carte Apetiz fonctionne sur tous les terminaux de paiement et permet aux restaurateurs d'être remboursés automatiquement en 48 heures. Aucun investissement n'est nécessaire pour accepter la carte ; il suffit d'être autorisé par la CNTR.

« Simplifier le quotidien des restaurateurs est une préoccupation permanente de Natixis Intertitres. La dématérialisation constitue une avancée technologique que nous souhaitons développer, tout en préservant une cohabitation réussie avec le titre papier. Nous veillons ainsi à offrir aux professionnels de la restauration un cadre favorable à l'acceptation de notre carte Apetiz, en misant sur la pédagogie et les services. Cette approche vient d'être récompensée par l'obtention de deux distinctions pour Apetiz : le Grand prix de l'année 2014 et le prix du Meilleur programme prépayé universel ou bancaire B to B 2014 », indique Stephan DIXMIER, Directeur Général de Natixis Intertitres.



Au travers du partenariat signé avec Natixis Intertitres, la restauration rapide, les restaurants libre-service/caféterias et la restauration traditionnelle accompagnent leurs adhérents dans la mise en place de la dématérialisation du titre-restaurant, dans des conditions acceptables. Les adhérents du SNARR, du SNRPO et du SNRTC bénéficient ainsi d'une offre tarifaire privilégiée, effective au 1^{er} janvier 2015. La commission prélevée par NATIXIS INTERTITRES pour la carte APETIZ est gratuite jusqu'au 31 décembre 2014.

Le **SNARR** (Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide) a été créé en 1984. C'est le seul syndicat regroupant les entreprises du secteur de l'alimentation, de la restauration rapide et de la restauration livrée à domicile. Il regroupe plus de 150 enseignes représentant 1 400 adhérents et plus de 3 200 établissements qui emploient 95 000 salariés. Ses adhérents comptabilisent un chiffre d'affaires de 6,5 M€ (en 2013).

Le **SNRPO** (Syndicat National de la Restauration Publique Organisée) représente les chaînes de restauration en libre-service et caféterias. Il regroupe à ce jour plus de 600 restaurants servant plus de 180 millions de repas annuels grâce à leurs 15 000 salariés.

Le **SNRTC** (Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale) représente les établissements structurés de la restauration commerciale avec service à table et les traiteurs. Il rassemble aujourd'hui 1 700 établissements répartis sur tout le territoire, comptabilisant près de 2,7 milliards d'euros HT de chiffre d'affaires. Il représente plus de 37 000 salariés en France servant 370 000 repas par jour.

A propos de NATIXIS INTERTITRES :

Natixis Intertitres est la filiale de Natixis dédiée aux titres de services et solutions prépayées. Expert en compléments de rémunération, Natixis Intertitres accompagne les entreprises et les collectivités de toutes tailles dans la mise en place de titres de services. Seul acteur bancaire agréé par les pouvoirs publics pour diffuser une gamme complète de solutions de titres de services exonérées de charges fiscales et sociales, Natixis Intertitres dispose de l'offre la plus complète du marché avec des titres de service « papier » (Chèque de table®, Cesu Domalin®, CA DO CHÈQUE, Chèque Interservices®) mais aussi dématérialisés (Apetiz, CA DO CARTE, e-CESU Domalin® et Is'is pour l'action sociale).

Présent depuis 30 ans sur le marché des titres de services, Natixis Intertitres est le partenaire incontournable de près de 31 000 entreprises, collectivités et professionnels. En 2013, plus de 110 millions de titres ont été émis par Natixis Intertitres pour plus de 660 000 utilisateurs.

www.apetiz.com

Contacts Presse :

SNARR : Dominique-Ph. BENEZET – Tél : 01 56 62 16 16 – Email : benezet@snarr.fr

SNRPO : Gérard PLOMION – Tél : 03 20 43 59 36 – Email : gplomion@agapes.fr

SNRTC : Agnès THEODOSE – Tél : 01 56 62 16 10 – Email : theodose@snrtc.fr

NATIXIS INTERTITRES : Harold ELIE – Tél : 01 58 19 43 58 – Email : harold.elie@intertitres.natixis.fr